PRESSES DE L'UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS

143

Les frontières et la communauté politique

Faire, défaire et penser les frontières

Sous la direction de

Florence Delmotte et Denis Duez

PRESSES DE L'UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS
BOULEVARD DU JARDIN BOTANIQUE 43
2016

© Presses de l'Université Saint-Louis, 2016
Tous droits réservés
ISBN : 978-2-8028-0221-1

REMERCIEMENTS

Le présent ouvrage est le fruit d'une réflexion collective engagée à l'Institut d'études européennes de l'Université Saint-Louis – Bruxelles dans le cadre de l'Action de recherche concertée *Why Regulate ? Regulation, Deregulation, and the Legitimacy of the EU*. Ce projet explore notamment les liens entre les frontières et la communauté politique à la faveur des axes de recherches intitulés *Regulation, Deregulation and the Social Acceptance of European Integration Processes* et *The Regulatory Intensity of EU Border Controls : Security, Free Movement and Technologies*.

La plupart des textes rassemblés dans cet ouvrage ont fait l'objet d'une discussion à l'occasion du Congrès annuel de la Société québécoise de science politique (SQSP) organisé du 21 au 23 mai 2014 à l'Université de Sherbrooke (Québec). A cet égard, nous remercions les différentes personnes ayant participé aux travaux de l'atelier « A-t-on encore besoin des frontières pour penser la communauté politique ? » mis sur pied dans ce cadre, en particulier Emmanuel Brunet-Jailly, professeur à l'Université de Victoria, et Frédérick-Guillaume Dufour, professeur au Département de Sociologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Merci aussi à Laurent Van Eynde, directeur des Éditions de l'Université Saint-Louis, pour sa confiance, et à Francis Delmotte, pour sa relecture attentive et ses judicieuses corrections. Enfin, la réalisation de cet ouvrage n'aurait pas été possible sans le soutien du Centre de recherche en science politique (CReSPo) et de l'Institut d'études européennes de l'Université Saint-Louis à Bruxelles.

INTRODUCTION

Penser ensemble les frontières et la communauté (politique)

par

Florence DELMOTTE[1] et Denis DUEZ[2]

I. Les frontières : un effet de saturation

L'actualité est saturée par les frontières, les questions de frontières, les problèmes aux frontières, les drames qui se jouent aux frontières. L'on songe évidemment, en 2015, aux naufrages rapprochés en Méditerranée. Pour franchir là les frontières de l'Europe, plus de 100 000 migrants ont risqué leur vie en mer et plus de 2 000 l'ont ce faisant perdue entre le 1er janvier et la fin du mois de mai 2015, selon l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR)[3]. Soit un chiffre aussi vertigineux qu'effrayant de 400 morts par mois[4].

Certes, le phénomène de la mort des migrants aux frontières n'est pas neuf. En quinze ans, selon l'Organisation internationale des Migrations

---

1 Florence Delmotte est chercheuse qualifiée du Fonds de la Recherche Scientifique (F.R.S.-FNRS) et professeure à l'Université Saint-Louis – Bruxelles où elle dirige le Centre de recherche en science politique (CReSPo).

2 Denis Duez est professeur en science politique à l'Université Saint-Louis – Bruxelles, chercheur au Centre de recherches en science politique (CReSPo) et directeur de l'Institut d'études européennes.

3 UNCHR, « Déjà plus de 100 000 traversées clandestines de la Méditerranée en 2015 », *Articles d'actualité*, 9 juin 2015, voir http://www.unhcr.fr/5577e2c3c.html (consulté le 17 juin 2015).

4 IOM, *Mediterranean Update*, Missing Migrants Project, 9th June 2015, voir http://missingmigrants.iom.int

(OIM), quelque 22 400 migrants sont morts sur la route de l'Europe[5]. Le phénomène n'est pas non plus propre à l'Europe : les frontières dans l'Est de l'Afrique, celles entre les États-Unis et le Mexique ou encore les frontières en Asie du Sud-Est comptent elles aussi leurs lots de victimes[6].

La mort des migrants en Méditerranée prend toutefois aujourd'hui des proportions exceptionnelles et, sans doute en raison de sa relative proximité, de son caractère répété, elle s'ajoute de manière particulièrement intolérable, aux yeux des Européens, à la longue liste des tragédies qui, dans l'histoire proche ou lointaine, semblent liées à l'existence de frontières entre groupes humains. En effet, si les frontières modernes, celles que l'on peut définir comme « des structures spatiales élémentaires, de forme linéaire, à fonction de discontinuité géopolitique et de marquage, de repère, sur les trois registres du réel, du symbolique et de l'imaginaire[7] », ne sont finalement qu'une invention politique récente correspondant plus ou moins à la naissance de ce que Jordan Branch appelle l'« État cartographique[8] », les délimitations spatiales, symboliques, sociales ou culturelles sont intimement liées à l'histoire des sociétés humaines[9]. Le récit mythologique de la fondation de la ville de Rome fait ainsi d'un conflit de démarcation la cause du meurtre de Remus par son frère Romulus. C'est en franchissant le sillon tracé par Romulus et fixant les limites de la ville, par défi et afin de moquer la faiblesse de la future cité, que Remus provoque la colère de Romulus. Celui-ci, transporté de fureur, tue Remus avant de s'écrier : « Qu'il en soit de même à l'avenir pour tout homme qui franchira mon enceinte ![10] ».

Du seul fait que vouloir les traverser peut toujours, en 2015, s'avérer fatal, les frontières sont donc loin d'avoir disparu et elles ne semblent

---

5 IOM, *Fatal Journeys. Tracking Lives Lost during Migration*, Geneva, International Organization for Migration, 2014, p. 20. Voir également Amnesty International, *Lives Adrift. Refugees and Migrants in Peril in the Central Mediterranean,* September 2014.

6 WEBER (Leanne), PICKERING (Sharon), *Globalization and Borders. Death at the Global Frontier*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2011.

7 FOUCHER (Michel), *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 1991, p. 38.

8 BRANCH (Jordan), *The Cartographic State. Maps, territory, and the Origins of Sovereignty*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.

9 DIENER (Alexander C.), HAGEN (Joshua), *Borders. A Very Short Introduction*, Oxford, Oxford University Press, 2012.

10 Tite-Live, *Histoire romaine. Livres I à V. De la fondation de Rome à l'invasion gauloise,* Paris, Flammarion, 1995, p. 65.

pas sur le point de s'effacer, contrairement à certaines prédictions[11] et malgré leur impuissance à jouer le rôle protecteur ou régulateur qui pour certains continue de les justifier. Par ailleurs, en dépit de la saturation médiatique, de l'émotion suscitée par la répétition des drames, et des études réalisées en vue d'envisager les conséquences d'une profonde révision des politiques migratoires, les prises de position politiques plaident rarement en faveur de la suppression des frontières ou même seulement d'une liberté de circulation réellement accrue pour tous. En témoigne par exemple, au lendemain des drames du printemps 2015, l'adoption par l'Union européenne de plans d'actions qui font du renforcement de la surveillance des frontières l'*alpha* et l'*omega* de la politique migratoire[12]. Ce type de réponse aux problèmes liés aux migrations et aux frontières n'a pourtant pas force d'évidence et, à l'arrière-plan de la scène politique, dans les coulisses de certaines institutions internationales, un discours tout différent se développe, même s'il peine à se faire entendre. En 2009, le rapport annuel du Programme des Nations Unies pour le développement humain (PNUD), significativement intitulé *Lever les barrières*, soulignait ainsi, à contre-courant des discours dominants, que la mobilité transnationale est un facteur essentiel du développement humain[13].

Contrastant avec la rareté de positions explicitement favorables à une plus large ouverture des frontières dans le débat politique et médiatique actuel, la controverse « pour ou contre les frontières », pour dire vite, est très présente dans le débat intellectuel et la littérature scientifique[14]. Fort logiquement au fond, les thématiques liées aux frontières y ont

---

11 Voir notamment BADIE (Bertrand), *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, 1995 ; BADIE (Bertrand), SMOUTS (Marie-Claude), *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politique & Dalloz, 1995 ; RISSE-KAPPEN (Thomas) dir., *Bringing Transnational Relations Back In*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

12 Voir CONSEIL EUROPÉEN, Réunion extraordinaire du Conseil européen (23 avril 2015) – déclaration, 23 avril 2015 et COMMISSION EUROPÉENNE, *A European Agenda on Migration*, Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions, Brussels, 13.5.2015 COM(2015) 240 final.

13 Voir PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2009. Lever les barrières : Mobilité et développement humain*, Paris, La Découverte, 2009.

14 Voir CARENS (Joseph H.), « Aliens and Citizens : The case for Open Borders », *The Review of Politics*, vol. 49, n° 2, p. 251-273 ; HAYTER (Teresa), *Open Borders. The Case Against Immigration Controls*, 2nd edition, London/Ann Arbor, Pluto Press,

connu de manière générale un extraordinaire regain d'intérêt alors que, depuis la fin des années 1980, plusieurs ensembles d'événements liés d'une manière ou d'une autre semblaient tendre à leur effacement : une mondialisation accrue de l'économie d'abord, ensuite l'effondrement de l'ordre bipolaire après la chute du Mur de Berlin et la disparition du rideau de fer, enfin la mise en place et l'élargissement d'un espace européen de libre circulation des personnes – l'espace Schengen – caractérisé par l'absence de contrôles systématiques aux frontières entre les États parties[15]. Mais on l'a dit : pas plus que la « fin de l'Histoire » prédite par Francis Fukuyama[16] n'a résisté aux guerres des années 1990, la prophétie d'un « monde sans frontière[17] » (« *borderless world* ») qui aurait tout au plus laissé aux gouvernements le soin d'assurer les conditions favorables au développement d'une économie globalisée ne s'est réalisée dans un monde où 26 000 kilomètres de frontières internationales nouvelles ont été instituées depuis 1991[18]. Qu'après les attentats du 11 septembre 2001 les thèmes de l'ouverture des frontières et celui d'un monde sans frontière soient devenus politiquement impensables et qu'ils se soient vus remplacés par d'autres, liés à la sécurisation des frontières face à la menace d'un terrorisme « global », sans frontière, n'a évidemment fait que renforcer l'intérêt scientifique pour la question des frontières.

Le regain d'intérêt pour les enjeux frontaliers s'est traduit par le développement considérable au cours de la dernière décennie d'un champ d'étude spécifique, celui des *Border Studies*. Ces dernières, particulièrement présentes au Canada mais aujourd'hui largement diffusées, disposent de leur propre association, l'*Association for Borderlands Studies* (ABS), de leur revue scientifique, le *Journal of Borderlands Studies*, de leurs réseaux académiques, de leurs colloques réguliers, de

---

2004 ; BADIE (Bertrand) *et al.*, *Pour un autre regard sur les migrations. Construire une gouvernance mondiale*, Paris, La Découverte, 2008.

15 DUEZ (Denis), « Libre circulation, contrôles aux frontières et citoyenneté européenne. Repenser les frontières dans une Europe intégrée », *Belgéo. Revue belge de géographie*, à paraître.

16 FUKUYAMA (Francis), *La Fin de l'histoire et le Dernier Homme*, Paris, Flammarion, 1992.

17 OHMAE (Kenichi), *The Borderless. World, Power and Strategy in the Interlinked Economy*, Revised edition, New York, Harper Collins, 1999. Voir également SHAPIRO (Michael), ALKER (Hayward) dir., *Challenging Boundaries : Global Flows, Territorial Identities*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1996.

18 FOUCHER (Michel), *L'obsession des frontières,* Paris, Perrin, 2007, p. 7.

leurs *handbooks*[19], de leurs collections chez certains grands éditeurs[20] et même de formations universitaires spécialisées. Ces *Border Studies* ont contribué à changer le regard sur les phénomènes frontaliers, en renonçant aux approches descriptives s'attachant surtout à étudier la localisation et les déplacements des frontières internationales, au profit d'analyses dynamiques envisageant la frontière comme un processus social instable, en perpétuelle recomposition. Les concepts de *bordering* et de *debordering*, élaborés par David Newman et difficiles à traduire en français, entendent rendre compte de cette instabilité des frontières[21]. Pour Newman, la frontière peut tout aussi bien désigner la ligne séparant deux États, une démarcation entre deux entités non politiques, ou encore la délimitation entre deux groupes sociaux. La frontière est avant tout le produit d'une relation sociale. C'est pourquoi elle échappe à l'emprise des seuls géographes, cartographes et internationalistes, et devient objet d'étude pour les sociologues, les anthropologues, les psychologues, les philologues ou encore les artistes.

Ces ouvertures pluridisciplinaires, de même que les recherches menées dans le champ de la géographie critique (*critical geography*), ont révélé la complexité des régimes frontaliers contemporains[22]. Elles ont notamment souligné les dimensions à la fois multi-scalaire et multifonctionnelle des frontières[23]. En se libérant de l'idée traditionnelle de la frontière comme « dyade[24] », c'est-à-dire de tronçon de frontière commun à deux États contigus, elles invitent à questionner le territoire, la souveraineté, le politique et la communauté sans pour autant rabattre

---

19 WASTL-WALTER (Doris) dir., *The Ashgate Research Companion to Border Studies*, Farnham, Ashgate, 2011 et WILSON (Thomas), DONNAN (Hastings) dir., *A Companion to Border Studies*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2012.

20 Citons par exemple « *Border Regions Series* » chez Ashgate et « *Routledge Studies in Criminal Justice, Borders and Citizenship* ».

21 NEWMAN (David), « Borders and Bordering. Towards an Interdisciplinary Dialogue », *European Journal of Social Theory*, vol. 9, n° 2, 2006, p. 171-186 et NEWMAN (David), « Contemporary research Agendas in Border Studies : An Overview », in WASTL-WALTER (Doris), *op. cit.*, p. 33-47.

22 NEWMAN (David), « Boundaries, Borders, and Barriers : Changing Geographic Perspectives on Territorial Line », in ALBERT (Mathias), JACOBSON (David), LAPID (Yosef) dir., *Identities, Borders, Orders. Rethinking International Relations Theory*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2001, p. 137-151.

23 NEWMAN (David), PAASI (Anssi), « Fences and neighbours in the postmodern world : boundary narratives in political geography », *Progress in Human Geography*, vol. 22 n° 2, 1998, p. 186-207.

24 FOUCHER (Michel), *Fronts et frontières*, *op. cit.*, p. 15.

cette réflexion sur la seule figure de l'État-nation. De nouveaux espaces, allant du domicile privé à l'espace Schengen en passant par la ville ou la région transfrontalière, apparaissent désormais comme enjeu de pratiques frontalières susceptibles de nourrir des identités, des sentiments d'appartenance ou encore des modes de gouvernement spécifiques[25]. Ce sont ces réalités, qu'elles soient politiques, sociales, culturelles ou économiques, qui sont aujourd'hui au cœur de nombreux agendas de recherche[26].

II. Ni pour, ni contre, ni sur les frontières

Quels que soient les enseignements qui peuvent être tirés des travaux menés dans le champ des *Border Studies,* la réflexion actuelle sur les frontières reste dominée par des couples conceptuels très structurants au plan normatif. L'on oppose ainsi un processus de fragmentation ou de « balkanisation » du monde – se traduisant, depuis la dissolution de l'Union soviétique en 1991, par la multiplication des frontières internationales – à un processus inverse d'*intégration* s'opérant à la faveur de la mondialisation et de la croissance des flux transnationaux. De même, des frontières *ouvertes*, caractérisées par leur perméabilité à la circulation des personnes, des biens, des informations et des idées, sont régulièrement opposées à des frontières *fermées*[27], réputées étanches grâce à la mise en œuvre de dispositifs de contrôle ou de matérialisation physique de la frontière tels que des murs, des barrières ou des barricades[28]. Enfin, les frontières sont aussi pensées comme *froides*, lorsque

---

[25] BRUNET-JAILLY (Emmanuel), « Theorizing Borders : An Interdisciplinary Perspective », *Geopolitics*, vol. 10, n° 4, 2005, p. 633-649.

[26] Voir par exemple JONES (Reece), JOHNSON (Corey) dir., *Placing the Border in Everyday Life*, Farnham, Ashgate, 2014.

[27] AMILHAT-SZARY (Anne-Laure), *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015, p. 27 *et sq*.

[28] Voir NOVOSSELOFF (Alexandra), NEISSE (Frank), *Des murs entre les hommes*, Paris, La Documentation française, 2007 ; STEPHENSON (Max O.), ZANOTTI (Laura) dir., *Building Walls and Dissolving Borders. The Challenge of Alterity, Community and Securitizing Space*, Farnham, Ashgate, 2013 ; VALLET (Elisabeth) dir., *Borders, Fences and Walls : State of Insecurity ?*, Farnham, Ashgate, 2014.

leur tracé fait consensus, ou à l'inverse comme *chaudes* lorsqu'elles sont le lieu, voire la cause, de conflits[29].

Le présent ouvrage ne s'attache pas à étudier, et encore moins à trancher, ces éventuels débats. On se bornera à souligner ici que les oppositions binaires décrites plus haut ne rendent selon nous pas justice à la complexité des phénomènes frontaliers. La fragmentation du monde, incontestable du point de vue du partage de la planète en États souverains, plus nombreux aujourd'hui qu'il y a trente ans, ne s'oppose pas à la globalisation. Pour Wendy Brown, la réaffirmation des souverainetés étatiques par le marquage renforcé des frontières s'inscrit au fond dans la logique même de la globalisation, à laquelle elle offre une sorte de réponse[30]. De même, les frontières peuvent être simultanément ouvertes aux uns et fermées aux autres[31]. L'espace Schengen est par exemple tout à la fois une aire de libre circulation des personnes dans un espace sans frontières intérieures et la source d'un renforcement des contrôles aux frontières extérieures visant à circonscrire des mobilités jugées illégitimes[32]. Enfin, certaines frontières « chaudes » n'excluent pas des formes de collaborations entre les entités et les individus séparés par ces dernières. Ainsi, en dépit du conflit sur la frontière séparant l'Irlande de l'Irlande du Nord, qui a longtemps découragé son franchissement par les Irlandais, les activités transfrontalières se sont peu à peu développées dans la région[33].

Si, d'évidence, ce livre n'est pas un essai « pour » ou « contre » certaines conceptions de la frontière, il ne s'intéresse pas non plus d'abord et avant tout à cette question : « Pour ou contre les frontières ? ». Il fait le choix d'une autre perspective qui met à distance aussi bien la position adoptée en 2005 par le philosophe politique Étienne Balibar, pour qui « [d]ans l'Europe, ce "pays des frontières", il faut à la fois lever les

---

29 BRUNET-JAILLY (Emmanuel), *Border Disputes. A Global Encyclopedia*, Santa Barbara, ABC-CLIO, 2015.

30 BROWN (Wendy), *Murs. Les murs de séparation et le déclin de la souveraineté étatique*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2009.

31 MAU (Steffen), BRANBANDT (Heike), LAUBE (Lena), ROOS (Christof), *Liberal States and the Freedom of Movement. Selective Borders, Unequal Mobility*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012.

32 DUEZ (Denis), « Libre circulation, contrôles aux frontières et citoyenneté européenne », *op. cit*.

33 O'DOWD (Liam), COAKLEY (John) dir., *Crossing the Border : New Relationships between Northern Ireland and the Republic of* Ireland, Dublin, Irish Academic Press, 2007.

frontières internes et démocratiser les frontières externes[34] », et celle de Régis Debray, lequel, en 2010, ouvrait son *Éloge des frontières* sur une phrase aussi limpide que le titre : « Une idée bête enchante l'Occident : l'humanité, qui va mal, ira mieux sans frontières[35] ». Là où le premier dénonce la frontière comme « la condition absolument non démocratique ou 'discrétionnaire' des institutions démocratiques[36] », le second entend au contraire la défendre comme « une absurdité très nécessaire, et insubmersible[37] ». Sans trahir notre souhait de ne pas faire de notre projet un plaidoyer quel qu'il soit, il nous semble toutefois que, quelle que soit la conception des frontières défendue par Debray, au moins deux des postulats de cet auteur sont contestables. L'un l'est d'un point de vue politique, ou éthique, lorsqu'il s'agit de valoriser le rapport « émotionnel et quasiment sacré » que les peuples – […] « qui gardent leur âme, ou leur mordant, c'est la même chose – entretiennent avec leurs limites[38] ». L'autre l'est du point de vue méthodologique, ou épistémologique. Écrire : « Le mur interdit le passage ; la frontière le régule. Dire d'une frontière qu'elle est une passoire, c'est lui rendre son dû : elle est là pour filtrer[39] » n'est pas seulement normatif mais repose sur une réification des murs et des frontières, sur une négation de leur caractère évolutif et de construit social qui nous semble incompatible avec la compréhension des phénomènes étudiés.

En un mot, le présent ouvrage ne prétend pas répondre à la question de savoir s'il faut être pour ou contre les frontières. Il n'est pas non plus un collectif de plus « sur » les frontières. Il se situe volontairement en marge des *Border Studies*. Si l'on veut jouer sur les mots, il serait donc « à la frontière »… assumant, revendiquant en quelque sorte, l'inconfort d'une position qui ne s'assied jamais véritablement sur une seule chaise, disciplinaire ou thématique.

La question originellement posée, en effet, n'est pas « A-t-on encore besoin des frontières ? », ou « La communauté politique a-t-elle encore besoin des frontières ? », mais bien « A-t-on encore besoin des

---

[34] BALIBAR (Étienne), *Europe Constitution Frontière*, Paris, Éditions du Passant, 2005, p. 152.

[35] DEBRAY (Régis), *Éloge des frontières*, Paris, Gallimard, 2010, p. 11.

[36] BALIBAR (Étienne), *Nous, citoyens d'Europe ? Les frontières, l'État, le peuple*, Paris, La Découverte, 2001, p. 61.

[37] DEBRAY (Régis), *op. cit.*, p. 11.

[38] *Ibidem*, p. 31.

[39] *Ibid.*, p. 39.

frontières *pour penser la communauté politique* ? ». Comprendre : *de penser les frontières* pour penser la communauté politique. Soit en un sens une fausse question – car bien évidemment la réponse est « oui » : pourquoi, sinon, ce livre ? – mais qui a le mérite d'assumer la dimension normative du problème tout en appelant son déplacement au plan analytique. Par ailleurs, à l'origine de ce travail collectif, il y a bien une proposition de penser ou d'étudier *ensemble* les frontières et la communauté politique, qui suggère de situer la réflexion sur les frontières dans le cadre d'une réflexion plus vaste sur la signification présente de la communauté politique et sur son devenir. Cela dit, on ne niera pas le caractère fascinant, « vampirisant » des frontières, de la thématique « frontières », de la notion même de frontière, qu'atteste sans nul doute le resserrement d'une majorité des contributions autour de cette notion. Cependant, dans lesdites *Border Studies*, et quels que soient le pluralisme réel et la richesse incontestable de celles-ci, on observe souvent un certain « fétichisme » à l'égard de l'objet, notamment à travers une obsession de certains auteurs pour la matérialité (des murs et des barrières), un certain présentisme aussi parfois, dont nous souhaitons nous démarquer, à la recherche d'une posture plus « critique », ou autrement critique.

III. Penser ensemble les frontières et la communauté politique

L'idée sous-tendant ce livre, et l'invitation faite aux auteurs, se situent à l'intersection de deux perspectives de recherche à la fois proches et distinctes.

Selon la première, les discours sur les frontières et les pratiques de contrôle qui leur sont liées participent, en Europe comme ailleurs, d'un processus plus large de formation d'une communauté politique européenne, dans le cas de l'Union européenne, ou de réaffirmation de l'existence de communautés nationales, dans le cas d'États-nations dont la pérennité serait supposément remise en cause par la globalisation et les flux transnationaux. Plus ou moins conscient, plus ou moins volontaire, ce processus se traduit par une tendance à *faire frontière*, voire à *faire front contre.* Ce mouvement produit en retour des définitions du « dedans » et du « dehors », de Soi et de l'Autre, socialement et politiquement construites. En posant la question des frontières et de

leur contrôle, les politiques d'immigration et d'asile telles qu'elles se développent à l'heure actuelle un peu partout dans le monde, et dans l'Union européenne en particulier, semblent en effet fournir un principe d'identification à l'entité politique et – sans être l'explication ou le motif ultime des sentiments d'appartenance ou des identités nationales ou européennes – posent la question des limites symboliques de l'appartenance à la communauté politique[40]. Comme l'écrit Jef Huysmans, « […] *securitizing immigrants and refugees is not just a practice that identifies and manages migration and refugee flows as endangering the functional integrity and independent identity of a political unit. It is inevitably a political act in which the unity and autonomy, or in other words, the sovereignty of the community, is asserted* »[41]. Le rapport à la frontière qui découle de la gestion essentiellement sécuritaire des phénomènes migratoires favoriserait donc une distinction entre un *Eux* et un *Nous* qui contribuerait à construire la communauté politique comme une communauté d'insécurités partagées.

Inspirée par la sociologie historique, la seconde piste insiste sur la dimension subjective du processus d'identification à la communauté politique : sur l'importance de l'identification de la communauté politique par elle-même, c'est-à-dire par ses membres. Cette perspective affirme qu'un tel processus d'identification passe entre autres par le rapport à l'autre et constitue, socio-historiquement, une condition nécessaire à l'existence de toute communauté. Adoptant, à l'égard de la communauté cette fois, une perspective également constructiviste, l'on peut par exemple se fonder sur l'idée de « communalisation » proposée par Max Weber, qui distingue celle-ci de la « sociation ». Selon Weber, la communalisation désigne « une relation sociale lorsque, et tant que, la disposition de l'activité sociale se fonde […] sur le sentiment subjectif (traditionnel ou affectif) des participants d'appartenir à une même communauté[42] ». Suivant cette conception, la « communauté de langue », de

---

40 Voir notamment DUEZ (Denis), *L'Union européenne et l'immigration clandestine. De la sécurité intérieure à la construction de la communauté politique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008 et *id.*, « A community of borders, borders of the community. The EU's integrated border management strategy », in VALLET (Elisabeth) dir., *op. cit.*, p. 51-66.

41 HUYSMANS (Jef), *The Politics of Insecurity. Fear Migration and Asylum in the EU*, London and New York, Routledge, 2006, p. 50.

42 WEBER (Max), *Économie et société. 1/Les catégories de la sociologie*, trad., Paris, Pocket, 1995 (1ère édition allemande 1921), p. 78. Par « sociation », Weber désigne « une relation sociale lorsque, et tant que, la disposition de l'activité se fonde sur un

coutume, ou encore de religion, n'inspire pas nécessairement, pas plus que le lien du sang, le « sentiment d'une appartenance commune[43] ». Prenant l'exemple de la langue pour élucider la condition du passage, Weber avance que « c'est seulement avec l'opposition consciente à des tiers que se produit chez ceux qui parlent une langue commune une situation analogue, un sentiment de communauté et des sociations dont le fondement conscient d'existence est alors la communauté de langue[44] ».

En un mot, le rapport voire l'opposition à l'autre, ou la rencontre avec l'ennemi, l'idée même qu'on s'en fait, jouent bien un rôle clé, qui concerne l'identification et l'appartenance. Suivant la même perspective sociologique et historique, l'importance de « l'opposition consciente à des tiers » est cependant variable, selon le contexte et le type de communauté envisagée. Une communauté politique n'est pas, en effet, une communauté familiale ou religieuse, une secte ou un clan, même si là aussi les frontières sont floues. Et une communauté politique édifiée sur une base ethnique ou « raciale » exclusive n'a pas, de toute évidence, le même rapport à l'autre – à celui qu'elle situe de l'autre côté de ses frontières – qu'une communauté démocratique fondée sur l'égalité de droit et sur une conception inclusive, universaliste, des critères d'appartenance. Bien entendu, au niveau national, le rôle intégrateur des conflits armés ne fait, rétrospectivement, guère de doute. Comme l'ont montré de nombreux travaux de sociologie historique[45], non seulement l'émergence des premiers États mais aussi le développement ultérieur des États-nations ont eu la guerre et l'impôt comme moteurs. Bien avant le premier conflit mondial, Georg Simmel établissait ainsi un double lien entre la guerre et l'intégration nationale : d'un côté, écrit-il, « la guerre a besoin d'une centralisation poussée du groupe » ; de l'autre, « une guerre avec l'extérieur est parfois la dernière chance dont dispose un État menacé par les antagonismes internes de dépasser ses

---

compromis d'intérêts motivés rationnellement (en valeur ou en finalité) ou sur une *coordination* d'intérêts motivée de la même manière » (*loc. cit.*).

43 *Ibidem*, p. 80-81. Par ailleurs Weber précise : « N'importe quelle relation sociale, si rationnelle en finalité soit-elle et si froidement eût-elle été instituée et déterminée quant à son but […] peut faire naître des valeurs sentimentales qui dépassent la fin établie par libre volonté ».

44 *Ibid.*, p. 81.

45 Voir par exemple TILLY (Charles), *Coercion, Capital, and European States. AD 990-1990*, Cambridge, Blackwell, 1990.

divisions[46] ». Toutefois, un auteur comme Norbert Elias, pourtant plus enclin à considérer les entités sociales comme des « unités de survie » défensives et offensives qu'à distinguer les mérites de la démocratisation politique, soulignera, plus proche de Habermas[47] que de Schmitt[48] pour le coup : « L'intégration pratiquement complète de tous les citoyens dans l'organisation de l'État ne s'est effectuée au sein des États parlementaires européens qu'au cours du 20ème siècle. C'est seulement avec la représentation parlementaire de toutes les couches de la société que l'ensemble de leurs membres ont commencé à considérer l'État comme une unité du nous et moins comme un groupe dont on parlait à la troisième personne du pluriel[49] ». Partant de là, on peut, avec Sophie Duchesne, douter que le rapport Nous-Eux récemment revalorisé à travers les travaux de psychologie sociale, dans les études portant sur l'identité européenne notamment, se révèle à la hauteur dès lors qu'il s'agit de s'intéresser à des communautés politiques et démocratiques au sens moderne[50]. C'est-à-dire à des entités bien particulières, à la fois individualistes et inscrites dans un vaste processus de globalisation et où préexiste en outre une identité nationale plus ou moins forte, liée *pas seulement mais aussi* à la conquête des droits et à leur exercice[51].

Partant de cette double perspective sur les frontières et la communauté et d'un intérêt commun pour *ce qui fait frontière* et pour *ce qui fait communauté*, le pari, plutôt que de figer l'une des deux « variables », ou

---

46 SIMMEL (Georg), *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, trad., Paris, Presses Universitaires de France, 1999, p. 328-339, cité in DÉLOYE (Yves), *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 2003, p. 44.

47 Voir par exemple *L'intégration républicaine. Essais de théorie politique*, trad. Paris, Fayard, 1998 et *Après l'État-nation. Une nouvelle constellation politique*, trad. Paris, Fayard, 2000.

48 SCHMITT (Carl), *La notion de politique – théorie du partisan*, Paris, Champs-Flammarion, 1992.

49 ELIAS (Norbert), « Les transformations de l'équilibre "nous-je" », in *La société des individus*, trad., Paris, Fayard, 1991, rééd. Pocket, p. 270.

50 DUCHESNE (Sophie), « "Des nations à l'Europe", "L'Europe au-delà des nations" mais aussi "L'Europe contre les nations". Pour une approche dynamique et complexe de l'identification à l'Europe », *Annales d'études européennes de l'Université catholique de Louvain*, Volume 8, 2005-2006, p. 137-152.

51 Sur les processus d'intégration communautaire, nationale et post-nationale, voir DELMOTTE (Florence), *Norbert Elias : la civilisation et l'État. Enjeux épistémologiques et politiques d'une sociologie historique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007 ; *id.*, « About Post-National Integration in Norbert Elia's work : Towards a Socio-Historical Approach », *Human Figurations*, n° 2, July 2012 (http://quod.lib.umich.edu/h/humfig) et « La légitimité de l'Union européenne, une affaire

de réduire l'une à l'autre, est d'ouvrir grand le champ de la réflexion sur les interactions entre l'une et l'autre, au plan théorique et au plan empirique. Non que les options de départ ne soient marquées par certaines préférences. On a déjà évoqué le constructivisme, qui pour nous implique nécessairement une compréhension historique. Pas plus que les frontières, par exemple celles des États, les communautés politiques, par exemple les États-nations, c'est-à-dire la forme probablement encore dominante de communauté politique à l'heure actuelle, ne sont ici considérées comme des « donnés » ou comme des « invariants ». Les communautés sont plutôt considérées comme des configurations situées, issues d'autres qui les précèdent et qui en précèdent d'autres, ou encore comme des processus sociaux « aveugles » et « non planifiés » par les individus et les groupes qui en sont pourtant les seuls acteurs. On a déjà évoqué aussi notre souci premier d'éclairer un débat éminemment philosophique et politique – de se saisir d'une question (de théorie) politique sur la communauté et les frontières – à la lumière d'une telle approche, qui envisage tout ensemble, sociologiquement et historiquement, les concepts, les institutions, les acteurs et les discours politiques.

Sur cette base, l'idée est d'élargir le jeu, ou de jouer pleinement celui de l'interdisciplinarité. Il s'agit de se laisser surprendre, sur un mode au final assez inductif, par ce que des recherches qui n'ont pas forcément *a priori* pour objet central ni la communauté politique ni les frontières, mais qui les rencontrent ou s'intéressent à des réalités empiriques qui se laissent d'ordinaire résumer par ces termes ou contestent ce qu'ils représentent, ont à nous dire de l'une et/ou de l'autre ou des rapports entre les deux réalités ou notions. Cette option rejoint un souci premier : prendre de la distance vis-à-vis d'une problématique saturée, presque étouffante.

IV. Convergences

Au-delà de la diversité des « terrains » – l'Europe, Bruxelles, la Corée, l'Alsace, l'Unesco, la ville et le péri-urbain, la libre circulation, les frontières même… – et des regards – ceux de la théorie politique,

---

de bons sentiments ? Réflexions sur l'appartenance à la communauté politique », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 15, n° 4, 2008, p. 541-554.

de l'anthropologie, de la sociologie, de la sociologie politique ou des études européennes – les textes convergent, contre toute attente presque, vers la validation de certaines intuitions théoriques et empiriques. Nous n'y réduisons bien sûr pas les contributions, la richesse de contenu de chacune. Ce qui suit vise plutôt à mettre en exergue ce qu'ensemble elles amènent à penser ou à repenser.

A. Polymorphisme, polysémie et historicité

Si l'affirmation peut sembler évidente, banale même, elle ne l'est pas tant que ça[52] : le terme générique de « frontières » recouvre des formes, des pratiques et des significations extrêmement différentes et d'importance variable dans le temps et dans l'espace. Plus généralement, la frontière incarne aujourd'hui ce que l'on peut appeler, à la suite de William Walters, un méta-concept[53] : presque tous les phénomènes sociaux peuvent désormais être étudiés à la lumière de la notion de frontière ou de celles, connexes, de *limites* ou de *marges*. Le sens donné au concept de frontière tend donc à fluctuer considérablement.

Comme le souligne Christine Schaut dans sa contribution au présent ouvrage, la frontière est d'abord un front, elle peut être un mur, une limite, ou encore un chemin, une montagne, un fleuve, une forêt, une mer, un détroit, mais aussi une porte, un pont, un passage. Les frontières séparent et unissent, opposent et relient, entourent. Elles sont nettes ou floues, plus ou moins ouvertes ou fermées, toujours poreuses. Elles visent à protéger, contenir, repousser, s'étendre, montrer, s'orienter, inclure et exclure. Elles apparaissent, disparaissent, se déplacent, se recoupent, se chevauchent, s'interrompent. Certaines frontières sont inscrites dans le paysage, d'autres pas. Certaines frontières sont « politiques », délimitent des entités qualifiées de la même manière, d'autres sont sociales, économiques, culturelles, symboliques ou psychologiques. A moins que toutes ne soient tout cela à la fois. Et cela vient du fait, selon le sociologue Georg Simmel, souvent cité, que « la frontière n'est pas un fait spatial avec des conséquences sociologiques, mais un fait

---

[52] Voir WALTZ (Kenneth), *Theory of International Politics*, New York, McGraw Hill, 1979.

[53] WALTERS (William), « Europe's Borders », in RUMFORD (Chris), *The Sage Handbook of European Studies*, London, Sage Publications, 2009, p. 486.

sociologique qui prend une forme spatiale[54] », avec toutes les ambivalences, l'impossibilité de leur attribuer un rôle, une fonction, un but une fois pour toutes, que cela implique.

De même, l'obsession pour l'ici et maintenant de la communauté politique, pour le présent, le passé tout proche ou l'avenir immédiat de l'État-nation, de la communauté politique que nous croyons connaître le mieux, et de fait prégnante, ne peut faire oublier la réalité longtemps déterminante des marches et des confins. L'épreuve du territoire par les peuples nomades[55], l'histoire des diasporas[56] et les multiples exemples de nations sans État continuent de démontrer qu'on ne saurait s'en tenir au modèle de l'État-nation dès lors qu'il s'agit de réfléchir aux communautés politiques et à leurs frontières. Aussi, dans l'Union européenne actuelle, les frontières est-européennes sont à certains égards de plus en plus mobiles et dynamiques, par exemple à travers des pratiques de « *bordering* », analysées par Martine Brouillette, qui entendent freiner ou entraver *a priori* la mobilité de certaines populations avant qu'elle ne soit engagée. Plus précisément, ce chapitre nous montre comment les « partenariats à la mobilité » conclus entre l'Union et certains États de son voisinage immédiat encouragent des pratiques d'extra-territorialisation des contrôles des flux migratoires vers un espace élargi conçu comme menaçant, insécurisant. Ce discours communautaire sur les marches de l'Europe questionne la frontière comme démarcation « linéaire » des territoires. Il rejoint tout aussi bien les réflexions récentes d'Anne Laure Amilhat Szary et Frédéric Giraut sur la « frontière mobile[57] », c'est-à-dire la dissociation croissante entre la fonction de la frontière et sa localisation géographique, que celles de Didier Bigo et Elspeth Guild sur les contrôles « migratoires à distance[58] ».

---

54 SIMMEL (Georg), *Sociologie. Études sur les formes de socialisation*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, p. 607.

55 Ou encore, comme l'indique Philippe Descola : la vision dualiste de la frontière est historiquement marquée, elle naît d'une séparation entre nature et culture qui l'est tout autant. Voir DESCOLA (Philippe), *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.

56 Voir DUFFOIX (Stéphane), *Les diasporas*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2003.

57 AMILHAT-SZARY (Anne-Laure), GIRAUT (Frédéric) dir., *Borderities : The Politics of Contemporary Mobile Borders,* Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2015.

58 BIGO (Didier), GUILD (Elspeth), « Policing at a distance : Schengen visa policies », in BIGO (Didier), GUILD (Elspeth) dir., *Controlling Frontiers : Free Movement Into and Within Europe*, London, Ashgate, 2005, p. 233-263.

Pour nous, le caractère situé et pluriel des visions et des vécus des frontières nécessitait forcément une investigation au plus près des visions et des vécus des individus qu'elles concernent. C'est pourquoi, assumant le risque ou même prenant le parti de complexifier plutôt que de simplifier le débat, on a par exemple voulu donner la parole à des jeunes Bruxellois dont le cadre de vie est entre autres celui de la libre circulation. Dans son chapitre, Heidi Mercenier s'inscrit ainsi dans la lignée des travaux de Theresa Kuhn[59] en suggérant que la libre circulation, plus que les frontières sans doute, définit l'Union européenne auprès de ses citoyens, auprès de ces jeunes-là en tout cas. Sans surprise, mais avec beaucoup de nuances, les jeunes Bruxellois avec lesquels Heidi Mercenier s'est entretenue montrent comment la libre circulation entre les personnes est pour eux une liberté indissociable d'une concurrence économique et de fragmentations sociales accrues, à Bruxelles, en Europe et avec le reste du monde.

B. Jeux, conflits et contradictions

Qu'il existe de multiples formes et conceptions de la frontière, que les frontières soient des construits sociaux qui évoluent historiquement, apparaît avec encore plus d'évidence quand on s'intéresse aux modes de coexistence, aux jeux et aux conflits, aux complémentarités et aux contradictions entre les différents processus de démarcation à l'œuvre dans et autour de tel ou tel groupe social, entendu au sens large, quand on s'intéresse aux acteurs qui animent ces processus, les dominent, les subissent, quand on s'intéresse aux instruments que ces processus supposent de mettre en œuvre, aux objectifs qu'ils semblent ou disent poursuivre, à leurs effets.

Selon Rogers Brubaker, l'État-nation est ainsi « l'architecte et le garant de plusieurs formes spécifiquement modernes de clôtures[60] ». Dans le chapitre sur l'humanisme rhénan, Étienne Schmitt démontre en particulier comment l'enchevêtrement de la frontière « politique » de la souveraineté et de la frontière « culturelle » de la nationalité aboutit logiquement, dans le référentiel jacobin des frontières naturelles, à dénier l'existence des minorités, reléguant l'Alsace à une sorte de « périphérie

---

[59] KUHN (Theresa), *Experiencing European Integration. Transnational Lives and European Identity*, New York, Oxford University Press, 2015.

[60] BRUBAKER (Rogers), *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne*, trad., Paris, coll. « Socio-histoires », 1997, p. 48.

intérieure ». Le référentiel concurrent développé par le néo-régionalisme alsacien – l'humanisme rhénan – mise alors sur le pluralisme et la modernité culturelle, sur la coopération transfrontalière et l'Europe des régions. Un peu comme dans le cas de la Région bruxelloise, certains acteurs « projettent » l'Alsace dans le cosmopolitisme du projet européen, comme pour pallier un rapport de force qui demeure défavorable vis-à-vis des entités territoriales et communautaires dont l'avenir de la région dépend toujours au niveau national.

Le jeu, la concurrence, les contradictions des référentiels frontaliers et des logiques communautaires apparaissent plus frappants encore dans le cas de la Corée du Sud, où le droit dessine à la communauté politique et nationale « de multiples contours ». Le texte de Justine Guichard montre qu'on ne peut là se contenter d'évoquer le 38ème parallèle comme un vestige de la guerre froide, et à quel point il est insatisfaisant de ne voir la frontière qui sépare les deux Corées que comme l'une des plus hermétiques et conflictuelles de notre époque, ce que par ailleurs elle est. Plus intéressant, cette frontière n'induit aucune superposition entre le territoire qu'elle circonscrit au Sud et une communauté politique sud-coréenne. Compte tenu de la négation de la souveraineté du Nord, d'une part, d'autre part d'une conception largement ethnique, historiquement, des Coréens, les Nord-Coréens de l'autre côté du parallèle ne jouent pas dans ce jeu le rôle d'ennemis, ni même d'Autres auxquels s'opposer, par rapport auxquels se positionner, se définir. Ce sont bien des Coréens du Sud – des ennemis de l'intérieur, les dissidents politiques d'abord, les objecteurs ensuite – qui définissent en négatif la « vraie » communauté nationale dans le cas de la Corée du Sud, en tout cas dans le discours jurisprudentiel de la Cour constitutionnelle.

Si les frontières peuvent se concurrencer, ou se renforcer, si les frontières « constitutives » ne sont pas toujours celles qu'on croit, il arrive qu'une communauté prétende se fonder sur la dénégation des frontières. Ainsi les fonctionnaires de l'UNESCO étudiés par Meryll David-Ismayil nourrissaient-il l'ambition, le rêve, de ne s'abreuver qu'à une éthique « universelle », explicitement détachée des appartenances nationales, et de se mettre au service d'une communauté « internationale », voire de l'humanité, du genre humain tout entier. Ce chapitre montre comment, contre cette ambition d'une communauté sans frontières voire anti-frontières, les, des frontières furent maintenues, reproduites, d'autres créées dans ce groupe, entre les sous-groupes et les différentes générations de fonctionnaires, sur une base nationale (diplomatique),

sociale (aristocratique), géographique (voire « raciale »). Montrant les logiques de reproduction quasi systémique des habitus et des modes de domination, les errements des fonctionnaires de Meryll David-Ismayil démontrent aussi en négatif, à travers leurs manquements, le caractère d'apprentissage des opérations cognitives de catégorisation du monde et de démarcation de soi, le temps que celles-ci nécessitent aussi, corroborant par-là les hypothèses de l'anthropologie interactionniste[61].

C. La communauté politique : faire, défaire et penser les frontières

On l'a dit d'entrée de jeu, quelle qu'en soit l'acception, les frontières n'ont pas disparu. Soit. Mais en quels sens les frontières sont-elles ou peuvent-elles être politiques ? Ou encore : pourquoi, finalement, ou dans quelle mesure, peut-on considérer une réflexion sur la communauté (politique) comme indissociable d'une réflexion sur les frontières conçues comme des pratiques, des processus ? Poser ces questions revient en fait à s'interroger sur les sens du mot « politique », ce qui déborde bien évidemment notre propos. On se bornera donc à revenir sur trois types d'associations possibles, parmi d'autres, entre le faire frontière et la communauté politique.

La première envisage les frontières comme ce qui borne, délimite, et en ce sens étroit « définit » les entités reconnues sur la scène internationale : les frontières stato-nationales des communautés politiques reconnues comme des sujets de droit international, les États. A cette première proposition, plusieurs précisions ou objections s'imposent avec évidence. D'abord les États ne sont bien évidemment pas définis, au sens large, ni caractérisés par leurs seules frontières. Ensuite, celles-ci n'ont jamais eu un caractère absolu, et leur relevance, leur opérationnalité ont incontestablement été contestées avec de plus en plus de force par la montée des phénomènes transnationaux de divers ordres. *Last but not least*, il est plus que jamais douteux de réduire l'acteur politique à l'acteur étatique.

Deuxième proposition : la frontière définit la communauté politique en désignant non seulement un dehors mais un ennemi. Autrement dit,

---

[61] Voir BARTH (Fréderik), « Les groupes ethniques et leurs frontières », in POUTIGNAT (Philippe), STREIFF-FENART (Jocelyne), *Théories de l'ethnicité*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, p. 203-249.

la communauté politique consiste, comme l'indique d'ailleurs l'étymologie et le premier sens du mot frontière, à *faire front* contre un ennemi. Peut-être faut-il se garder de disqualifier trop vite cette proposition schmittienne[62]. Même sans s'accorder, au plan normatif, avec l'idée de définir la communauté politique d'abord et avant tout à travers son ennemi, au plan analytique, on l'a rappelé, la même idée aide bien à comprendre comment se sont au minimum consolidées dans l'histoire les entités politiques stato-nationales susmentionnées à travers les guerres puis les conflits mondiaux. Reste à savoir à quel point la proposition demeure pertinente au plan analytique si l'on s'intéresse à la communauté politique au sens contemporain et démocratique du terme, quand qui plus est le profil des ennemis potentiels (les terroristes, les trafiquants, les passeurs, voire les migrants), de plus en plus incertain, se voit aussi flouté que les frontières de la communauté politique (par exemple européenne).

La troisième proposition, en mettant l'accent sur l'action politique et sur l'autonomie du sujet ou sur l'autodétermination[63], réfute la première, qui impliquait de réduire la communauté politique à la figure de l'État (national ou pas), défini depuis Hobbes au moins par l'exercice de l'autorité publique au sein d'une entité souveraine bornée. Et elle s'oppose à la seconde en privilégiant une interprétation positive de l'altérité. A partir de là, on peut imaginer, dans une conception plus arendtienne de la communauté politique, définie par l'agir commun, un autre rôle pour les frontières[64]. A condition d'en faire bon usage – car sinon la frontière, en Europe, en Corée ou au Texas, instaure un « régime d'invisibilité », qui est la négation même de la politique, et de l'altérité – les frontières, suggère Marianne Fougère, nous permettent de nous mettre « de l'autre côté », « à la place d'un autre », et ce faisant de le reconnaître *en tant que tel*, en tant qu'autre. De la sorte, grâce aux frontières nous pouvons donner à cet autre la possibilité de faire entendre sa voix, et ainsi d'intégrer la communauté politique, à savoir

---

62 Pour une réflexion critique sur les ambiguïtés mais aussi l'intérêt de la pensée de Carl Schmitt pour penser la communauté politique démocratique, voir COLLIOT-THÉLÈNE (Catherine), *La démocratie sans « demos »*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, p. 129-138.

63 HABERMAS (Jürgen), *L'intégration républicaine*, trad., Paris, Fayard, 1998, p. 72-73.

64 Voir ARENDT (Hannah), *L'humaine condition*, trad., Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2012, p. 219 *sq.* ; *Id.*, « Vérité et politique », in *La Crise de la culture*, trad., Paris, Gallimard, 1989.

une communauté de pratiques qui s'oppose résolument à la réification de l'être-ensemble. L'*usage politique de la frontière*, celui qu'en font certains migrants sans-papiers et collectifs militants, est alors celui qui permet précisément de la remettre en cause comme critère d'exclusion.

On s'en apercevra, au fil des chapitres, bien des usages et des logiques de production de la frontière sont possibles. Il n'en demeure pas moins que toute communauté se caractérise au fond par une « relative obsession » des frontières. Relative car ce qui compte, au final, n'est peut-être pas la frontière en tant que telle, ni l'identité de celui qui se trouve d'un côté ou de l'autre, mais le processus même de sa construction, de son déplacement, ou de son abolition. Il en va de même pour la communauté politique, comprendre « démocratique ». « La démocratie », selon Claude Lefort, est « un régime fondé sur la légitimité d'un débat sur le légitime et l'illégitime – débat nécessairement sans garant et sans terme[65] ». Partant de son hypothèse sur l'indétermination qui, contre l'identité, qualifie la démocratie politique, l'on pourrait dire en le paraphrasant qu'une communauté politique démocratique se fonde nécessairement sur un débat questionnant ses propres frontières. Le présent ouvrage espère contribuer à un tel débat.

BIBLIOGRAPHIE

AMILHAT-SZARY (Anne-Laure), GIRAUT (Frédéric) dir., *Borderities : The Politics of Contemporary Mobile Borders,* Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2015.

AMILHAT-SZARY (Anne-Laure), *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015.

AMNESTY INTERNATIONAL, *Lives Adrift. Refugees and Migrants in Peril in the Central Mediterranean,* September 2014.

ARENDT (Hannah), *L'humaine condition*, trad., Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2012.

ARENDT (Hannah), *La crise de la culture*, trad., Paris, Gallimard, 1989.

BADIE (Bertrand), *La fin des territoires. Essais sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, 1995.

[65] LEFORT (Claude), « Les droits de l'homme et l'État-providence », in *Essais sur le politique (XIX-XX^e siècles)*, Paris, Seuil, 1980, p. 55.

BADIE (Bertrand) *et al.*, *Pour un autre regard sur les migrations. Construire une gouvernance mondiale*, Paris, La Découverte, 2008.

BADIE (Bertrand), SMOUTS (Marie-Claude), *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politique & Dalloz, 1995.

BALIBAR (Étienne), *Nous, citoyens d'Europe ? Les frontières, l'État, le peuple*, Paris, La Découverte, 2001.

—, *Europe Constitution Frontière*, Paris, Éditions du Passant, 2005.

BARTH (Fréderik), « Les groupes ethniques et leurs frontières », in POUTIGNAT (Philippe), STREIFF-FENART (Jocelyne), *Théories de l'ethnicité*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, p. 203-249.

BIGO (Didier), GUILD (Elspeth), « Policing at a distance : Schengen visa policies », in BIGO (Didier), GUILD (Elspeth) dir., *Controlling Frontiers : Free Movement into and within Europe*, London, Ashgate, 2005, p. 233-263.

BRANCH (Jordan), *The Cartographic State. Maps, territory, and the Origins of Sovereignty*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.

BROWN (Wendy), *Murs. Les murs de séparation et le déclin de la souveraineté étatique*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2009.

BRUBAKER (Rogers), *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne*, trad., Paris, coll. « Socio-histoires », 1997.

BRUNET-JAILLY (Emmanuel), « Theorizing Borders : An Interdisciplinary Perspective », *Geopolitics*, vol. 10, n° 4, 2005, p. 633-649.

—, *Border Disputes. A Global Encyclopedia*, Santa Barbara, ABC-CLIO, 2015.

CARENS (Joseph H.), « Aliens and Citizens : The case for Open Borders », *The Review of Politics*, vol. 49, n° 2, pp. 251-273.

COLLIOT-THÉLÈNE (Catherine), *La démocratie sans « demos »*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011.

COMMISSION EUROPÉENNE, *A European Agenda on* Migration, Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions, Brussels, 13.5.2015 COM(2015) 240 final.

CONSEIL EUROPÉEN, Réunion extraordinaire du Conseil européen (23 avril 2015) – déclaration, 23 avril 2015.

DEBRAY (Régis), *Éloge des frontières*, Paris, Gallimard, 2010.

DELMOTTE (Florence), *Norbert Elias : la civilisation et l'État. Enjeux épistémologiques et politiques d'une sociologie historique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007.

—, « About Post-National Integration in Norbert Elias's Work : Towards a Socio-Historical Approach », *Human Figurations*, n° 2, July 2012 (http://quod.lib.umich.edu/h/humfig).

—, « La légitimité de l'Union européenne, une affaire de bons sentiments ? Réflexions sur l'appartenance à la communauté politique », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 15, n° 4, 2008, p. 541-554.

DÉLOYE (Yves), *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 2003.

DESCOLA (Philippe), *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.

DIENER (Alexander C.), HAGEN (Joshua), *Borders. A Very Short Introduction*, Oxford, Oxford University Press, 2012.

DUCHESNE (Sophie), « "Des nations à l'Europe", "L'Europe au-delà des nations" mais aussi "L'Europe contre les nations". Pour une approche dynamique et complexe de l'identification à l'Europe », *Annales d'études européennes de l'Université catholique de Louvain*, vol. 8, 2005-2006, p. 137-152.

DUEZ (Denis), *L'Union européenne et l'immigration clandestine. De la sécurité intérieure à la construction de la communauté politique*, Bruxelles, Presses des Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008.

—, « A community of borders, borders of the community. The EU's integrated border management strategy », in VALLET (Elisabeth) dir., *Borders, Fences and Walls : State of Insecurity ?*, Farnham, Ashgate, 2014, p. 51-66.

—, « Libre circulation, contrôles aux frontières et citoyenneté européenne. Repenser les frontières dans une Europe intégrée », *Belgéo. Revue belge de géographie*, à paraître.

ELIAS (Norbert), « Les transformations de l'équilibre "nous-je" », in *La société des individus*, trad., Paris, Fayard, 1991, rééd. Pocket, p. 205-301.

FOUCHER (Michel), *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 1991.

—, *L'obsession des frontières,* Paris, Perrin, 2007.

FUKUYAMA (Francis), *La Fin de l'histoire et le Dernier Homme*, Paris, Flammarion, 1992.

HABERMAS (Jürgen), *L'intégration républicaine. Essais de théorie politique*, trad., Paris, Fayard, 1998.

—, *Après l'État-nation. Une nouvelle constellation politique*, trad., Paris, Fayard, 2000.

HAYTER (Teresa), *Open Borders. The Case Against Immigration Controls*, 2nd edition, London, Ann Arbor, Pluto Press, 2004.

HUYSMANS (Jef), *The politics of Insecurity. Fear Migration and Asylum in the EU*, London, New York, Routledge, 2006.

IOM, *Fatal Journeys. Tracking Lives Lost during Migration*, Geneva, International Organization for Migration, 2014.

—, *Mediterranean Update*, Missing Migrants Project, 9th June 2015, voir http://missingmigrants.iom.int.

JONES (Reece), JOHNSON (Corey) dir., *Placing the Border in Everyday Life*, Farnham, Ashgate, 2014.

KUHN (Theresa), *Experiencing European Integration. Transnational Lives and European Identity*, New York, Oxford University Press, 2015.

LEFORT (Claude), « Les droits de l'homme et l'État-providence », in *Essais sur le politique (XIX-XX siècles)*, Paris, Seuil, 1980, p. 31-57.

MAU (Steffen), BRANBANDT (Heike), LAUBE (Lena), ROOS (Christof), *Liberal States and the Freedom of Movement. Selective Borders, Unequal Mobility*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012.

NEWMAN (David), « Boundaries, Borders, and Barriers : Changing Geographic Perspectives on Territorial Line », in ALBERT (Mathias), JACOBSON (David), LAPID (Yosef) dir., *Identities, Borders, Orders. Rethinking International Relations Theory*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2001, p. 137-151.

—, « Borders and Bordering. Towards an Interdisciplinary Dialogue », *European Journal of Social Theory*, vol. 9, n° 2, 2006, p. 171-186.

—, « Contemporary research Agendas in Border Studies : An Overview », in WASTL-WALTER (Doris), in WASTL-WALTER (Doris) dir., *The Ashgate Research Companion to Border Studies*, Farnham, Ashgate, 2011, p. 33-47.

NEWMAN (David), PAASI (Anssi), « Fences and neighbours in the postmodern world : boundary narratives in political geography **»,** *Progress in Human Geography*, vol. 22 n° 2, 1998, p. 186-207.

NOVOSSELOFF (Alexandra), NEISSE (Frank), *Des murs entre les hommes*, Paris, La Documentation française, 2007.

O'DOWD (Liam), COAKLEY (John) dir., *Crossing the Border : New Relationships between Northern Ireland and the Republic of* Ireland, Dublin, Irish Academic Press, 2007.

OHMAE (Kenichi), *The Borderless. World, Power and Strategy in the Interlinked Economy*, Revised edition, New York, Harper Collins, 1999.

PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2009. Lever les barrières : Mobilité et développement humain*, Paris, La Découverte, 2009.

RISSE-KAPPEN (Thomas) dir., *Bringing Transnational Relations Back In*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

SCHMITT (Carl), *La notion de politique – théorie du partisan*, Paris, Champs-Flammarion, 1992.

SHAPIRO (Michael), ALKER (Hayward) dir., *Challenging Boundaries : Global Flows, Territorial Identities*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1996.

SIMMEL (Georg), *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, trad., Paris, Presses Universitaires de France, 1999.

STEPHENSON (Max O.), ZANOTTI (Laura) dir., *Building Walls and Dissolving Borders. The Challenge of Alterity, Community and Securitizing Space*, Farnham, Ashgate, 2013.

TILLY (Charles), *Coercion, Capital, and European States. AD 990-1990*, Cambridge, Blackwell, 1990.

TITE-LIVE, *Histoire romaine. Livres I à V. De la fondation de Rome à l'invasion gauloise,* Paris, Flammarion, 1995.

UNCHR, « Déjà plus de 100 000 traversées clandestines de la Méditerranée en 2015 », *Articles d'actualité*, 9 juin 2015, voir http://www.unhcr.fr/5577e2c3c.html (consulté le 17 juin 2015).

VALLET (Elisabeth) dir., *Borders, Fences and Walls : State of Insecurity?*, Farnham, Ashgate, 2014.

WALTERS (William), « Europe's Borders », in RUMFORD (Chris), *The Sage Handbook of European Studies*, London, Sage Publications, 2009, p. 485-505.

WALTZ (Kenneth), *Theory of International Politics*, New York, McGraw Hill, 1979.

WASTL-WALTER (Doris) dir., *The Ashgate Research Companion to Border Studies*, Farnham, Ashgate, 2011.

WEBER (Leanne), PICKERING (Sharon), *Globalization and Borders. Death at the Global Frontier*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2011.

WEBER (Max), *Économie et société. 1/Les catégories de la sociologie*, trad., Paris, Pocket, 1995 (1ère édition allemande 1921).

WILSON (Thomas), DONNAN (Hastings) dir., *A Companion to Border Studies*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2012.